L'ABEILLE

—DE LA—

NOUVELLE-ORLEANS

Journal Quotidien

—AVEC UNE—

EDITION HEBDOMADAIRE

—Paraissant le—

SAMEDI MATIN

—ET—

Renfermant toutes les Matières Publiées pendant la Semaine dans l'Edition Quotidienne.

Edition Hebdomadaire

Un An..... $3 00
Six Mois..... 1 50
Quatre Mois..... 1 00

On s'abonne à la Semaine avec les Porteurs et le Marchands de Journaux.

L'ABEILLE

Publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:

Des dépêches Télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger;

Un Bulletin Maritime;

Une liste des Navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans;

Une liste des Navires dans le port de la Nouvelle-Orléans.

Un Bulletin Financier;

Un Bulletin Commercial;

Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins fer

Les jours de départ des bateaux à vapeur.

Bureaux et Ateliers,

323 - CHARTRES - 323

L EDITION HEBDOMADAIRE,

Réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.

Bureaux et Ateliers,

323 RUE DE CHARTRES,

Entre Conti et Bienville

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE

MEUBLES DE MAISON, PIANO, ETC.

Succession de Alicia Mathilda Keagbey, défunte veuve de Sam. Boyd.

No 75,355. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vendredi, le 7 avril 1905.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur — à 11 heures a. m., sur les lieux, 1018 avenue Washington, entre les rues Magazine et Constance, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, de l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de meubles de maison, comprenant salon, salle à manger, chambre à coucher, cuisine et tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

Merrick & Lewis, Plaintiff's Attorneys.

26 mars—26 28—av 2 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

La résidence double à deux étages, 1334 et 1336 rue Constance entre les rues Melpomène et Thalie—Succession de Alicia Mathilda Keagbey, veuve défunte de Sam Boyd—No 75,355—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur — Bureau 134 rue Carondelet—MARDI, le 18 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 17 mars 1905, par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le premier district de cette ville, dans l'ilot 116 borné par les rue Constance Melpomène Toulis et Annonciation mesurant 30 pieds à la rue Constance sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, désigné par l'ancien No 294 rue Constance; les améliorations comprenant une résidence double en bois à deux étages, contenant de chaque côté 4 chambres, cuisine, hangar etc.

Conditions—1/3 ou plus comptant, la balance à un an à un crédit de 1 et 2 ans, à l'option de l'acquéreur, la portion de crédit de ladite vente devant être représentée par des billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication, jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien et privilège de vendeur, sur la propriété vendue, avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 10 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance transférée au porteur des billets, et l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles en 1905, 10 pour cent au moment de l'adjudication. L'acte de vente pardevant E. M. Stafford, notaire, aux frais de l'acquéreur.

F. A. Lambert, P. L. Fourchy, avocats.

14 mars—14 19 26—avril 2 9 16 18

EPARGNEZ DU TEMPS

—ET DE—

L'ARGENT

En Envoyant Chercher de Suite un Exemplaire de

L'Annuaire de Soards DE 1905.

Il contient plus de CHANGEMENTS et de NOUVEAUX NOMS qu'en aucune année précédente. Vous sauvez du temps, de l'argent et de l'ennui en vous procurant de suite un exemplaire. Les anciens sont inutiles.

Pouvez donc! Il ne Coûte que 1 5 8 Cents par Jour, Etant à $6 00 pour 365 Jours.

Prix local, $6.00 par express, $6.40, expédié au reçu du prix.

—AUSSI UN—

ANNUAIRE COMMERCIAL.

PRIX $1.00, y Compris l'Affranchissement

Cette publication étant faite par souscription, il n'y a qu'un nombre limité d'exemplaires en vente, qui sont ceux de souscripteurs délinquants.

SOARDS DIRECTORY CO., LTD., Editeurs.

Chambres 35 et 36, 608 Allée Commerciale coin de la rue Camp.

21 fév

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York

Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN. — VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

VEUVE JAS G. BREE ET AL VS WM BERNARD ET AL.

No 74,714—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet—

MARDI, 18 AVRIL 1905,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 9 mars 1905 et signé le 5 mars 1905 par l'Hon. Fred D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Le bon, et exceptionnellement bien situé magasin en briques à quatre étages, Nos 405 et 407 rue St Charles entre les rues Perdido et Poydras et plus loin décrit comme un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans l'ilot 221, borné par les rues St Charles, Carondelet Perdido et Poydras et désigné par le No 9 et mesurant 25 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue St Charles, sur 100 pieds de profondeur. Près de la rue du Cours, dans le cœur du centre des affaires, à proximité des banques, hôtels, théâtres, bureaux et bâtisses publiques et continuellement augmentant en valeur.

2° Les bâtisses en briques connues comme les Nos 1020 rue Perdido et 340-352 354-356 S. S. 360 rue Sud Rempart, et plus loin décrites comme un certain ojo de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilot No 269, borné par les rues Perdido, Rempart (autrefois Cirque), Gravier et Poydras et ayant 4 lignes de face à la rue Perdido sur 117 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur et façade à la rue Sud Rempart, 117 pieds 4 pouces 6 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté le séparant de la propriété du feu Erasmus Legeaster, et 32 pieds 8 pouces 4 lignes de largeur sur la ligne du fond le séparant de la propriété du dit feu Legeaster.

La propriété à près d'une moitié de la façade de l'ilot sur la rue Sud Rempart, dans un voisinage s'améliorant rapidement, près du "Union Depot", du marché Poydras et dans le cœur du district des détaillants dans cette section de la ville.

Conditions — Un tiers au plus comptant, la balance en un, un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisés en paiements égaux représentés par des billets des acquéreurs portant sept pour cent d'intérêts par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement, payable au porteur et garantis par hypothèque spéciale et privilège de vendeur, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police ou les polices au porteur des billets, l'acte de vente devant contenir les clauses de non aliénation et vente sans estimation et ouvrant pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer le paiement des billets, et toutes les autres clauses usuelles contenues dans les actes de vente, les acquéreurs devant assumer le paiement au plus et au dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1905 et devant déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix de la de vente au moment de l'adjudication et de n'avoir droit aux loyers seulement à partir de la date de l'acte de vente. Les actes de vente pardevant Mahoney & Bonnet, notaire, aux frais des acquéreurs.

Charles F. Claiborne, Charles T. Bonnet, Edgar Grima, Meyer S. Dreyfus, avocats.

18 mars—18 19 26—avril 2 9 16 18

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR.

PROPRIETE DE RESIDENCE, Connue comme "GOEBEL'S ROW,"

RUE BIENVILLE, coin Dupré, ités des rues Conti et White

A l'Encan, à la Bourse, 311 rue Baronne. MARDI le 4 avril 1905.

NOUS et en vertu d'un jugement et ordre de l'Honorable Cour Civile de District Division D, dossier No 72,878 dans l'affaire intitulée Gustave Fitzner vs Frank A. Nonlist (ledit ordre daté et signé le 24 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, MARDI le 4 avril 1905 la propriété ci-après désignée:

Sept certaines lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou en dépendant, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ilot Dupré Conti et White, désignés comme lots numérotés dix à seize inclusivement sur un plan fait par Pitot daté le 13 mai 1895, annexé à un acte d'hypothèque pardevant F. Zenon, notaire, le 18 novembre 1898 par R. J. Looms Jr et accordant que les dits lots mesurent en mesure américaine comme suit, à savoir: Lots Nos 10, 11 et 12, chacun 32' de face à la rue Dupré sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de 141' 9" 2", les trois ensemble contigus l'un à l'autre, les numéros deux étant le plus près de la rue Bienville, et à une distance de la rue de 102' 4" 7". Lots numérotés treize quatorze quinze et seize sont adjoints l'un à l'autre et mesurent comme suit: Lots numéro treize forme l'encoignure de deux rues Bienville et Dupré et a 31' 6" 1" de face à la rue Dupré et profondeur égales et parallèles et face à la rue Dupré de 102' 4" 7", lot numéro quatorze a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville et une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7", et lot numéro seize a 31' 6" 1" de face à la rue Bienville par une profondeur entre lignes égales et parallèles de 102' 4" 7". Les améliorations consistent en une rangée de dix résidences connues comme Nos 2831 33-35 37 rue Bienville, Nos 309 10 rue Dupré et les No 1 à 10 Ranges Goebel.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le balance, s'il y en a, en paiements différés en mon ante égaux, devant être payés en un et deux ans de la date d'adjudication avec intérêt à 8 0/0 par an jusqu'au même, et le dit solde devant être garanti par lien de vendeur et privilège vendue, conventionnel et spécial et hypothèque spéciale et signé par l'acquéreur ou acquéreurs, en outre mentionné par sécurité sur billets en montants égaux tirés sur l'ordre de ce dernier et payables de mois en mois, ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur ou acquéreurs au montant de son enchère, en outre le paiement comptant de 10 0/0 du prix de l'adjudication par l'acquéreur ou les acquéreurs au moment de l'adjudication. L'acte de vente devant être passé pardevant William Kenadis Esq., Notaire, aux frais de l'acquéreur ou des acquéreurs.

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, No 803 rue Baronne.

BERNARD BRUENN, Esq., EDGAR M. CAHN, Esq., W. S. PARKERSON, Esq., E. A. PARSONS, Esq., — Receveurs et Liquidateurs. Avocats.

2 mars—3 4 5 12 19 26—avril 2 4

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Adeline Brown, veuve de Alfred Clarke

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74 540 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons qu'ils en ont si peuvent en avoir) pourquoi le compte final présenté par William J. Hennessey, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Pardevant C. THOMAS CONNELL, Greffier — P. F. Hennessey, avocat. 30 mars—30—avril 2 6

Succession de Thomas J. Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 73,160 — Division C — avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Mary Kennedy, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—N. E. Humphrey, avocat. 29 mars—29—av 2 7

Succession de B. Campiglio.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 45,243—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par U. Marinoni Jr, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—29 mars—29—avril 2 7

Succession d'Adolph Schick.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 75,672—Division A—Attendu que George E. Duciaux a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Adolph Schick, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Robt J. Maloney, avocat. 21 mars—21 25 30

Succession de Mme Adeline C. Miller, Veuve de Lawrence Hannon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 68,409—Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Henry Weidner, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Carroll & Carroll, avocats.

23 mars—23 27—avril 1

Succession de Charles Foley.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75 701—Division D — Attendu que Frank Rhodes a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Charles Foley, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Charles A. Dunbamp, Thomas D. Flynn, avocats. 22 mars—22 26 31

Succession de Laure Lange.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 74,569 —Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Auguste Cotron exécuteur testamentaire dativ de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Henriques & Duchamp, avocats.

22 mars—22 26 31

Succession de William H. Barnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 75,759—Division B—Attendu que Mme Jeanne Ledoyen, veuve de Wm H. Barnes, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administrateur dans la succession de feu William H. Barnes, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. J. J. O'Connor, avocat.

25 mars—25 29—av 3

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le Contenu de la Propriété, 807 rue Bourbon.

Entre les rues Dumaine et Ste-Anne.

Bijouterie, Meubles de Maison, Etc.

Succession de Mme Armand Boisé.

No 75,218—Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

JEUDI, LE 6 AVRIL 1905,

A 11 heures A. M.

Sur les lieux, 807 rue Bourbon,

Entre les rues Dumaine et Ste Anne.

Il sera vendu à l'enchère publique, par DENIS DANZIGER & TESSIER C. A. TESSIER, encanteur, en vertu d'un ordre daté le 16 mars 1905 de l'Hon John St Paul, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de bijouterie, meubles de maison, etc., le tout d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

F. A. Lambert, P. L. Fourchy, avocats.

26 mars—26 28—avril 2 6 7

Macon&Kernaghan

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE

Joli cottage double,

3521-3523 rue Annonciation.

PAR MACON & KERNAGHAN, encanteurs—Bureau No 138 rue Carondelet—JEUDI, le 27 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 20 mars 1905, de l'Hon. W. B. Sommerville juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans la succession d'Alphonse M. Burke, No 73,319 du dossier de ladite cour, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Le joli cottage double en bois Nos 3521 et 3523 rue Annonciation, retiré de la banquette et contenant galerie, 4 chambres et hangar de chaque côté. Le lot de terre est situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Annonciation (autrefois Jersey), Foucher, Aline et Laurel, désigné par le numéro 17 sur un plan fait par Arthur de Armas, voyer, daté le 1er août 1885, annexé à un acte passé pardevant James Fahey, ancien notaire en cette ville, le 22 mars 1886. Ledit lot, mesurant, en mesure américaine 31' 2" de face à la rue Annonciation sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Sur une rue large, près de plusieurs lignes de chars et dans un voisinage tranquille et respectable. Un placement qui rapportera.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance en un crédit de 1 et 2 ans pour des billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final. L'acte de vente devant contenir toutes les clauses usuelles de sécurité usuelles et coutumières, incluant l'assurance des bâtisses et la police transférée au porteur ou porteurs des billets et l'acquéreur assumant les taxes dues et exigibles en 1905, en plus et au dessus du prix de l'adjudication; 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant J. J. Woulfe, notaire, aux frais de l'acquéreur.

John McCloskey, avocat.

26 mars—26 av —2 9 16 23 27

H. W. Fitzpatrick

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

BIJOUTERIE ANTIQUE,

Diamants Non Montés, Sapphires, Emeraudes, Montre Chronomètre Suisse, Bagues, Epingles à Cravate, Etc.

A L'ENCAN,

JEUDI, 6 AVRIL, à 11 A. M.,

629 Commune près de la rue St Charles.

In re succession de Maurice J. Fass

No 75,318—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

CONFORMEMENT à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Division E, daté et signé le 24 mars 1905, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, adressé à HARRY W. FITZPATRICK, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau,

Conditions—Comptant—sans limite.

25 mars—25 26—av 2 6

J. L. Onorato.

ANNONCE JUDICIAIRE.

NOUS et en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, Dossier No 75,278, dans l'affaire de la succession de John F. G. Evans, ledit ordre daté et signé le 23 février 1905, et adressé à J. L. Onorato, encanteur, j'offrirai en vente à l'enchère publique, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 30 mars 1905, la propriété ci-après décrite:

1° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilot borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Tchoupitoulas, mesurant 45' 7" de face à la rue Première, sur une profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Rousseau de 125', desquelles deux rues il forme l'encoignure, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2408 rue Rousseau et consistant d'un cottage simple.

2° Un lot avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau, Première, Deuxième et Division, formant l'encoignure des rues Rousseau et Première, et désigné comme lot A sur un plan par C. Lucas Lewis ancien et un inventaire en ceci et lequel lot mesurant 101 pieds, 8 pouces de face à la rue Première sur 118 pieds, 8 pouces, 4 lignes de profondeur et façade à la rue Rousseau et entre lignes parallèles, les bâtisses sur lequel sont connues comme le No 2405 rue Rousseau et consistant en un cottage résidence élevé.

3° Un lot de terre avec les bâtisses dans l'ilet borné par les rues Rousseau Philip et Tchoupitoulas, désigné comme lot B, sur un plan par C. Lucas Lewis, député voyer de ville, annexé à un inventaire en ceci, et d'après ledit plan le lot B mesurant 74 pieds 5 pouces 7 lignes de face à la rue Rousseau sur une profondeur entre lignes parallèles de 95 pieds, les bâtisses sur lequel sont connues comme les Nos 449 à 457 rue Rousseau et consistant en une rangée de demeures en briques.

Le tout desquelles propriétés sont plus complètement décrites dans l'inventaire enregistré en ceci et sur les plans référés, annexés à l'original dudit inventaire pardevant John Watt, notaire, le 13 février 1905 et étant les propriétés premièrement, neuvièmement et septièmement décrites en ceci.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, représentés par des billets de l'acquéreur stipulant de porter 8 0/0 par an d'intérêt, avec toutes les clauses usuelles de sécurités, les acquéreurs assumant au-dessus et en plus du prix de l'adjudication les taxes pour l'année 1905, payant pour les actes de vente pardevant John Watt, notaire, et déposer 10 0/0 au moment de l'adjudication avec

J. L. ONORATO,

Encanteur et Agent de Propriétés Foncières, 303 rue Baronne.

Buck, Walshe & Buck, avocats.

26 fév—26—mars 5 12 19 26 30

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—:0:—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Premier District.

J. Vic. Leclerc vs Theodor Mayer.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 75 532—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, situé dans le premier district de cette ville dans l'ilet No 26, borné par les rues Commune, D'Hémécourt, Ulloa, Cortez et Télémachus désigné comme lot No 9 sur un plan dressé par L. Reisenstein, daté le 16 mars 1868, déposé en l'étude de Edward Barnett, ancien notaire, et mesurant, d'après ledit plan, trente quatre pieds six pouces et six lignes de face à la rue Télémachus sur cent trente huit pieds six pouces et quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Robert J. Maloney, avocat pour le plaignant.

17 mars—17 24 31—avril 7 14 20

AVIS AUX CREANCIERS

Mme Sue C. Wright, veuve etc., vs Anthony Grunts, curateur, etc.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 74,802—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Carroll C. Johnston, liquidateur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Geo. J. Unterreiner, A. W. Cooper, avocats.

22 mars—22 26 31

VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan.

PAR l'ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, l'Honorable John St Paul, siégeant, et adressé à Will. J. Morgan, Encanteur, je vendrai sur les lieux, No 381 rue Decatur, LUNDI, le 17 avril 1905, à midi, les ci-après décrits: Deux mulets, deux wagons, deux jeux de harnais, coffre-fort en fer, pupitres et meubles de bureau, bouteilles, seaux, barils, boîtes, un bâtiment "Kotchkup" et un Deux noisets du fonds capital de la Compagnie de glace du Marché Français.

Conditions—Comptant.

WILL. J. MORGAN,

Encanteur, 321 rue Carondelet.

Walter L. Gleason avocat.

20 mars—30—avril 2 1y

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 416 rue Tonti, entre les rues St-Louis et Conti.

JEUDI, LE 20 AVRIL 1905

Succession de Mme Thomas Doherty vs Les héritiers de Thomas Doherty.

No 75,656 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division D.

PAR ERNEST A. CARRERE Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un jugement rendu et signé le 17 mars 1905 par l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée, le procédera à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 6 avril 1905, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Tous les droits, titre et intérêt du défendeur dans cette affaire, I. J. Wolff dans et à succession de sa mère Mme Esther Rinberg veuve de R. J. Wolff, No 75 800 du dossier de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Ely L. Lemarie avocat pour le plaignant.

24 mars—24 25 26 29—avril 2 6

ANNONCE JULICIAIRE.

Vente de propriétés de valeur des Septième et Premier Districts.

Henry Hemes vs Mme Delia Carlisse.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 71,634—En vertu d'un writ de Fieri facias et d'un autre writ de Fieri facias, les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé, dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dante, Sycamore, Ambroise et Mobile, ladite portion de terre étant une portion du lot numéro neuf, faisant face à la rue Dante, à commencer à cent soixante de pieds de l'encoignure des rues Dante et Sycamore et allant vers la rue Mobile, ayant trente six pieds de face sur cent cinquante pieds de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et y appartenant.

2° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gravier, Dupré Gravier et Perdido. Ledit lot mesurant trente pieds de face à la rue Gravier sur une profondeur de cent quinze pieds quatre lignes entre lignes parallèles (Actuel d'après acte enregistré dans C. O. Bk 140, fol. 441).

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY.

Shérif civil de la paroisse d'Orléans

Rufus E. Foster avocat pour le plaignant.

2 mars—3 4 10 17 24 31—av 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée dans le Premier District

Portant le No municipal 625 rue Lopez, entre les rues Commune et Gravier

Eureka Homestead Society vs George T. Gerson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 75 551—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 20 avril 1905, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, situé dans cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation, Calliope (autrefois Louisa) et Peoyfarré, désigné comme lot No quatre sur un plan fait par E. Gotthiel, architecte, le vingt cinquième jour d'avril 1856, déposé en l'étude de Selim Magner, notaire en cette ville, comme plan No sept, lequel lot mesure quinze pieds trois pouces de face à la rue Tchoupitoulas, la même largeur dans le fond, et soixante seize pieds, dix pouces de profondeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les dépendances y appartenant et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, avec l'usage d'une allée en commun avec d'autres lots, laquelle allée s'ouvre sur la rue Calliope (autrefois Louisa) et mesure trois pieds sept pouces de largeur jusqu'au fond du lot No quinze, et de là quatre pieds, quatre pouces de largeur jusqu'au fond du lot No huit, d'après ledit plan.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,

Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Théard, avocat pour le plaignant.

17 mars 17 24 31—av 7 14 20

Succession de Eugène Dupré.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No 75,681—Division E — Attendu que Walter B. Dupré a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Eugène Dupré, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — E. H. McCaleb, Jr. avocat.

22 mars—22 26 31—avril 1

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Joseph Guillot.

No 75 481—Cour Civile de District, Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné comme le No Un de l'ilet No 807 sur un plan fait par Bouzerel, le 24me jour de décembre 1924 et déposé en l'étude de F. De Armas, par acte daté le 11 mars 1927, lequel lot est situé dans l'ilet borné par les rues Hôpital, Tonti Ursulines et Robertson, et mesurant vingt cinq pieds neuf pouces et trois lignes de face à la rue Hôpital, par une profondeur de quatre vingt six pieds, dix pouces et une ligne sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et quatre vingt six pieds, deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Robertson avec une ligne dans le fond de quatorze pieds et deux lignes sur la propriété acte acquise par ledit Joseph Guillot le 11 mars 1927 par acte enregistré dans le livre de transferts No 21, folio 612.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1905. L'acte de vente pardevant E. T. Florance, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Adolph Dugué administrateur.

19 mars—19 26—av 2 9 16 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Elias et Mary Porter

No 75 409—Cour Civile de District — Division E.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, encanteur—JEUDI, le 20 avril 1905 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de cour signé le 14 mars 1905, par l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée la propriété ci-après, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les dépendances y appartenant, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet No 392 borné entre Toulouse St Pierre, Dupré et Gayoso, désigné par le numéro dix neuf sur un plan fait par D. Seghers, daté le 14 mai 1884, maintenant en la possession de M. Jacob Hanhart, une copie duquel est annexée à un acte passé en l'étude de Félix J. Dreyfous, le 18 février 1891. Ledit lot mesurant d